



Commission Jeunesse



# PASS CENTRE DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

Participation aux frais liés au centre de loisirs sans hébergement.

Informations ouvrant-droit :

Actif

Pensionné

NIA :

SLVie :

Mme

M.

Nom :

Prénom :

Adresse :

CP :

Ville :

Tél domicile :

Tél professionnel :

Tél mobile :

E mail :

Situation familiale :

Célibataire

Marié(e)

Concubinage

Pacsé(e)

Veuf(ve)

Séparé(e)

Divorcé(e)

Informations ayant-droit :

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Avez-vous une ou des aide auprès d'un autre organisme ?

oui

non

Si oui, lesquels :

Montant de ces aides :

€

Fait à

Signature de l'OD

Le

Pièces à joindre :

- Avis d'imposition 2021 sur revenus 2020 (des deux conjoints en cas de vie maritale)
- RIB
- Facture acquittée du centre de loisirs
- Justificatif d'aide d'un autre organisme

Tout dossier incomplet sera retourné à l'ouvrant-droit.  
Toute demande doit être transmise avant le 15 janvier 2023.  
Merci de votre compréhension.

Cadre réservée à la CMCAS :

- Décision de la commission :  Accordé  Refusé
- Observation :
- Remboursement effectué le \_\_\_\_\_ par \_\_\_\_\_